

INFORMATIONS DESTINATION - GRECE

CARTE D'IDENTITE

- Population
La Grèce compte 10,77 millions (2017). Sa capitale est Athènes.
- Langues
La langue officielle est le grec. L'anglais est connu sur les sites touristiques. Le français est encore peu pratiqué.
- Religion (s)
La majorité de la population est orthodoxe. Il existe, cependant, des minorités catholiques, musulmanes et protestantes.

GEOGRAPHIE -PAYSAGES

La présence de la Mer Egée fait souvent oublier que les 4/5e du pays sont montagneux. 25 000 des 131 990 km2 appartiennent aux nombreuses îles.

Dans la Grèce continentale, les beaux paysages sont nombreux, particulièrement dans l'Épire et dans les monts du Pinde, au Nord-Ouest. Un grand classique est constitué par la facile ascension du Mont Olympe, lieu de séjour des déesses et des dieux, montagne située dans le nord-est du pays et haut lieu de la mythologie grecque.

CLIMAT

La Grèce connaît le climat méditerranéen par excellence : étés chauds et secs, hivers doux et pluvieux. Il peut faire froid en janvier et février à Athènes, et plus encore dans le Nord du pays.

TEMPERATURES (jour/nuit)	JANVIER	FEVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN
Athènes	7/13	7/14	8/16	12/21	16/26	20/31
Thessalonique	1/9	2/11	5/14	8/19	12/25	16/29

TEMPERATURES (jour/nuit)	JUILLET	AOUT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Athènes	23/33	23/33	19/29	15/24	11/18	8/14
Thessalonique	19/32	18/31	15/27	11/21	7/15	3/11

INFORMATIONS PRATIQUES

FORMALITÉS DE POLICE :

- **Pour les personnes de nationalité française :**

Chaque pèlerin doit se munir **d'une pièce d'identité : passeport ou carte d'identité en cours de validité.**

Attention : information du Quai d'Orsay pour les personnes majeures voyageant avec une carte d'identité émise entre le 01er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 :

Les cartes nationales d'identité délivrées à des majeurs entre le 1er janvier 2004 et le 31 décembre 2013 seront encore valables 5 ans après la date de fin de validité indiquée au verso, mais aucune modification matérielle de la carte plastifiée n'en attestera.

En conséquence, de façon à éviter tout désagrément pendant votre voyage, il vous est fortement recommandé de privilégier l'utilisation d'un passeport valide à celle d'une CNI portant une date de fin de validité dépassée, même si elle est considérée par les autorités françaises comme étant toujours en cours de validité.

Si vous voyagez uniquement avec votre carte nationale d'identité, vous pouvez télécharger et imprimer une notice multilingue expliquant ces nouvelles règles à l'adresse suivante : <http://media.interieur.gouv.fr/interieur/cni-15ans/document-a-telecharger-italie.pdf>

A noter que les CNI délivrées aux mineurs conservent une validité limitée à 10 ans, quelle que soit la date de délivrance.

Attention : l'Autorisation de sortie du territoire a été rétablie depuis le 15 janvier 2017 pour les mineurs.

A partir de cette date, un enfant qui part à l'étranger sans être accompagné de l'un de ses parents devra présenter une carte d'identité ou un passeport, un formulaire signé par l'un des parents titulaires de l'autorité parentale et une photocopie d'un titre d'identité du parent concerné.

Nous vous conseillons de conserver indépendamment de votre portefeuille une photocopie de vos papiers d'identité.

BAGAGES

Nous vous conseillons d'inscrire vos noms et adresses sur vos étiquettes bagages. Au poste d'inspection filtrage, en plus de votre bagage à main, vous devrez déposer systématiquement votre veste et tout le contenu de vos poches dans les paniers prévus à cet effet afin de gagner du temps et d'éviter les allers-retours fastidieux sous le portique.

Si vous avez des besoins particuliers (exemple : appareils respiratoire, cannes, fauteuils, instruments de musique...), merci de nous contacter.

- **En cabine**

Vous pouvez transporter des produits liquides dans votre bagage en cabine, en respectant les conditions suivantes :

- ✓ les contenants doivent être placés dans un sac en plastique transparent fermé,
- ✓ chaque contenant dans le sac ne doit pas dépasser 100 ml,
- ✓ le volume du sac ne doit pas dépasser 1 litre,
- ✓ les dimensions maximales du sac doivent être environ de 20 x 20 cm.
- ✓ les médicaments avec copie d'ordonnance

À noter : un seul sac en plastique est autorisé par passager. Certains liquides sont acceptés sans restriction (aliments pour bébés, médicaments, etc.)

- **En soute**

Mettre en soute tout objet considéré comme dangereux, objets tranchants et contondants : petits ciseaux, limes à ongles, couteaux, lames de rasoir....

Tout excédant de bagages sera facturé par la compagnie aérienne. Le poids et les dimensions autorisées sont indiqués sur la convocation aéroport.

- **Bagages abimés ou perdus**

Assurez-vous d'avoir récupéré tous vos bagages (cabine et soute).

En cas de perte ou de détérioration, **s'adresser immédiatement au bureau des litiges bagages de la compagnie aérienne afin de faire une déclaration.** Le bureau est généralement situé avant les douanes. Toute déclaration non faite avant de quitter l'aéroport ne permettra pas d'obtenir de dédommagements ni remboursement

SANTE – PHARMACIE

Aucune vaccination n'est obligatoire.

Ne manquez pas d'emporter tous les médicaments (dont vous ne pouvez-vous passer) dans vos bagages à main (sans oublier l'ordonnance de votre médecin traitant).

Pour les personnes qui suivent un traitement particulier, nous vous recommandons de prévoir en double exemplaire, et dans deux bagages différents, les médicaments prescrits.

Conservez sur vous un résumé de votre situation médicale (allergie, diabète, hémophilie, antécédents médicaux...)

Nous vous conseillons de prévoir une pharmacie personnelle afin de parer notamment aux éventuels troubles liés aux changements de mode alimentaire et de climat. Vous pourrez éventuellement rencontrer certaines difficultés pour vous procurer des médicaments dans certains pays.

ASSURANCES

Nous vous informons que les assurances rapatriement et assistance Mutuaide Assistance sont incluses dans le montant du voyage. Nous vous joignons le contrat détaillé de Mutuaide Assistance.

Pendant votre pèlerinage : quel que soit le problème de santé et sa gravité, il est obligatoire d'ouvrir un dossier sinistre auprès de Mutuaide Assistance sous peine de se voir refuser par la compagnie d'assurance, le remboursement des frais engagés.

BIPEL ne les prendra pas à sa charge.

TELEPHONE

Pour appeler de la France vers la Grèce :

- Composer le : 00 30 + indicatif (Athènes : 2 ; Mykonos : 289) + numéro de votre correspondant

Pour appeler de la Grèce vers la France :

- Composer le : 00 + 33 + numéro de votre correspondant sans le « 0 ».

Vérifier auprès de votre opérateur téléphonique les conditions d'utilisations (appels et internet).

ARGENT

Aujourd'hui, comme en France, la monnaie grecque est l'Euro. Sinon munissez-vous d'une carte bancaire internationale.

DECALAGE HORAIRE

Il y a 1 heure de décalage entre la France et la Grèce, c'est-à-dire que, lorsqu'il est 12H00 à PARIS, il est 13H00 à ATHÈNES.

VOLTAGE

Le voltage est de 220V. Les prises de courant sont de type français.

VETEMENTS

Nous vous conseillons de prévoir des vêtements de saison, légers, un imperméable en cas de pluie et de bonnes chaussures de marche.

TOUTE L'EQUIPE BIPEL VOUS SOUHAITE UN AGREABLE PELERINAGE